



Appel à projets Enjeux immédiats 2019

Dossier de dépôt de projet

Nom et acronyme du projet : définition d'un outil d'analyse socio-économique pour la filière pêche

SCOPE – outil SoCio écOnomique pour la filière PEche

Porteur du projet : AGLIA

France Filière Pêche

11 rue Saint Georges 75009 Paris

Tél : 01 84 16 37 20

contact@francefilierepeche.fr

siret 525 093 639 00033

www.francefilierepeche.fr

Fiche résumé du projet

Nom du projet

Définition d'un outil d'analyse socio-économique pour la filière pêche

Type de projet

☒ Expertise

☐ Préprojet

☐ Montage de projet « Innovation mesure 26 »

Dates de réalisation du projet

1/12/19 à 30/11/2020

Montant du budget total du projet

141 732€

Montant du soutien FFP sollicité

50 000€

Résumé du projet (1/2 page)

L'élaboration des plans de gestion pluriannuels est inscrite dans la Politique Commune des Pêches. Dans ce cadre, à la demande des professionnels de la pêche du golfe de Gascogne, l'Association du Grand Littoral Atlantique (AGLIA) a confié à la Cellule MER de CAPACITES SAS, une étude sur la mise en place d'un outil d'aide à la décision « socio-économique » pour l'élaboration d'un plan de gestion à long termes dans le golfe de Gascogne. A partir des données collectées dans le cadre du projet REDRESSE, cette première phase d'étude a permis de valider collectivement la faisabilité, de manière expérimentale, de répondre à 4 finalités souhaitées par les professionnels :

- Fixer les « lignes rouges » en termes de quotas nécessaires pour chaque espèce stratégique
- Simuler l'impact économique de quotas potentiels (scénarios) afin d'anticiper les risques liés aux décisions politiques communautaires suite aux avis CIEM de fin d'année
- Simuler l'impact d'alternatives de mesures de gestion
- Suivre l'évolution des activités de pêche et l'effet a posteriori des mesures prises dans le cadre du plan de gestion

Maintenant que son utilité et sa faisabilité ont été validées, le consortium souhaite définir précisément le mode de fonctionnement d'une plateforme multi-utilisateurs dynamique et pérenne.

Ce projet doit permettre de réaliser les actions qui aboutiront à un cahier des charges précis qui permettra le développement de l'outil, soit de :

- Définir la typologie de flotte
- Définir les sources de données et la manière de les collecter et les traiter
- Définir la segmentation
- Décrire les fonctionnalités et les modules de l'outil
- Proposer un cahier des charges

Détails du porteur et des partenaires techniques du projet

	Nom entreprise/organisme N° SIRET Adresse de l'organisme	Nom et fonction du contact	Assujetti/non- assujetti à la TVA	Rôle du porteur/partenaire dans le projet
1	AGLIA N°43306219700028 Quai aux vivres BP 20285 17312 ROCHEFORT Cedex	François GATEL Directeur	Non	Porteur de projet : gestion administrative et financière, communication et suivi des actions
2	CAPACITES –CMER 26 boulevard Vincent Gâche – 44200 NANTES SIRET : 48343424700019 TVA intracommunautaire : FR75483434247	Laurent Baranger - Directeur	Oui	Partenaire : appui scientifique et technique au projet.
3	CRPMEM Bretagne 391 299 344 0009 1 square Renée Cassin 35700 Rennes	Jehanne Prudhomme – Chargée de mission	Non	Partenaire : suivi des actions, définition des besoins.
4	COREPEM 442 954 400 000 10 2 Rue Colbert, 85100 Les Sables-d'Olonne	Fanny Brivoal - Directrice	Non	Partenaire : suivi des actions, définition des besoins.
5	CRPMEM Nouvelle Aquitaine 824 308 662 000 25 12 Quai Pascal Elissalt 64500 Ciboure	Magali Lasserre - Directrice	Non	Partenaire : suivi des actions, définition des besoins.
6	OP PDB 40012178600042 7 rue Félix Le DANTEC 29000 QUIMPER	Jean-Marie Robert- chargé de mission	Non	Partenaire : suivi des actions, définition des besoins. Fourniture de données
7	OP Vendée 49327737000026 2 Rue Colbert, 85100 Les Sables-d'Olonne	Jérôme Maillet - Directeur	Non	Partenaire : suivi des actions, définition des besoins. Fourniture de données
8	OPPAN 32808979200027 Port de l'Herbaudière, 85330 Noirmoutier-en- l'Île	Christian Cloutour – Directeur	Oui	Partenaire : suivi des actions, définition des besoins. Fourniture de données
9	OP FROM OUEST 394 080 071 000 27 89 Quai du Ponant,	Julien Lamothe – Directeur	Non	Partenaire : suivi des actions, définition des besoins. Fourniture de données

	17000 La Rochelle			
10	OP Pêcheur d'Aquitaine 390 300 770 000 34 12 Quai Pascal Elissalt 64500 Ciboure	Aurélien Henneveux – chargé de mission	Oui	Partenaire : suivi des actions, définition des besoins. Fourniture de données

Sous-Traitants éventuels et rôles :

Autres acteurs impliqués dans le projet (sans implication financière) (ex : collaboration scientifique via des groupes de travail...)

Les chiffres clés du projet

Illustrer à l'aide de chiffres clés l'importance socio-économique d'un tel projet et/ou son importance/intérêt pour la filière pêche (Poids économiques des pêcheries concernées, circuits de commercialisation, etc.)

Le recours aux plans de gestion pluriannuel doit permettre d'éviter les problèmes de vision court termes pour les entreprises de pêche en développant et en évaluant au travers de projections, l'effet de mesures particulières sur les stocks exploités mais aussi l'impact social de ces règles en étudiant notamment les retombées économiques.

L'originalité de l'approche retenue dans ce projet sera d'étudier concomitamment les deux volets halieutiques et socio- économiques. Il s'agit d'analyser l'adéquation entre le maintien des équilibres économiques et sociaux des territoires concernés et les objectifs de préservation des stocks halieutiques.

Le projet d'outil socio-économique permettra donc à la filière pêche de la façade Atlantique d'analyser les mesures de gestion issues du plan de gestion des eaux occidentales sous 3 angles (biologique, social et économique) mais également d'apporter une aide à la gestion de la filière pêche sur la façade Atlantique en disposant d'un outil d'aide à la décision socio-économiques pour les différents segments de métier.

Basé sur un consortium d'acteurs de la filière pêche, ce projet permettra d'estimer la faisabilité de cet outil, d'engager les différentes étapes de préparation de son développement jusqu'à la préfiguration de celui-ci.

Description détaillée du projet (4 pages max)

Contexte et enjeux (scientifique, socio-économique, réglementaire...)

L'élaboration des plans de gestion pluriannuels est inscrite dans la Politique Commune des Pêches et est officiellement paru en 2019 pour les Eaux Occidentales, incluant le Golfe de Gascogne (Règlement (UE) 2019/472). Dans ce cadre, à la demande des professionnels de la pêche du golfe de Gascogne, l'Association du Grand Littoral Atlantique (AGLIA) a confié à la Cellule MER de CAPACITES SAS, une étude sur la mise en place d'un outil d'aide à la décision « socio-économique » pour l'élaboration d'un plan de gestion à long termes dans le golfe de Gascogne. A partir des données collectées dans le cadre du projet REDRESSE, cette première phase d'étude a permis de valider collectivement la faisabilité, de manière expérimentale, de répondre à 4 finalités souhaitées par les professionnels :

- Fixer les « lignes rouges » en termes de quotas nécessaires pour chaque espèce stratégique
- Simuler l'impact économique de quotas potentiels (scénarios) afin d'anticiper les risques liés aux décisions politiques communautaires suite aux avis CIEM de fin d'année
- Simuler l'impact d'alternatives de mesures de gestion
- Suivre l'évolution des activités de pêche et l'effet a posteriori des mesures prises dans le cadre du plan de gestion

Objectifs du projet

Maintenant que son utilité et sa faisabilité ont été validées, le consortium souhaite travailler sur les étapes qui permettront d'aboutir à la définition des éléments constitutifs de la plateforme multi-utilisateurs qui devra être dynamique et pérenne.

Cela passe par plusieurs étapes décrites ci-après :

- Définir la typologie de flotte
- Définir les sources de données et la manière de les collecter et les traiter
- Définir la segmentation
- Décrire les fonctionnalités et les modules de l'outil
- Proposer un cahier des charges

Méthode

L'approche utilisée dans ce projet est d'étudier concomitamment les deux volets halieutiques et socio-économiques. Il s'agit d'analyser l'adéquation entre le maintien des équilibres économiques et sociaux des territoires concernés et les objectifs de préservation des stocks halieutiques.

Ainsi l'exercice consiste à définir des "seuils limites" de baisse d'activité à ne pas franchir, ou temporairement acceptables, compte tenu de la capacité des entreprises de pêche et des différents maillons de la filière à supporter les conséquences estimées des différents scénarios de gestion biologiques. L'approche permet aussi de définir des seuils économiques «durables» pour les entreprises de la filière en prenant notamment en compte la nécessité de renouveler de manière pérenne les investissements productifs.

Compte tenu du retour d'expérience de la phase d'étude précédente, cet outil d'aide à la décision nécessite cependant un important jeu de données d'entrée et des mises à jour

régulières. Afin d'améliorer la fiabilité des résultats issus de l'outil, une collecte plus détaillée et plus précise doit être opérée pour affiner la spatialisation des activités de pêche (Zone CIEM VIII), la production ciblée par les navires du golfe de Gascogne et les modes d'exploitation socio-économiques des entreprises de pêche correspondantes. Pour se faire, cette collecte doit être basée sur des données individuelles identifiées.

Ces données étant déjà collectées dans le cadre du programme national pluriannuel de collecte des données dans le secteur des pêches (programme DCF - Data Collection Framework), les partenaires ont décidé de ne pas mobiliser une collecte à part entière pour ce programme et de s'appuyer sur l'Université de Nantes pour une demande d'accès à ces données détaillées. Suite à une demande d'habilitation et avec le soutien des deux organismes ministériels producteurs de ces données, la DPMA pour les données de captures et le SSP pour les données socio-économiques, l'Université de Nantes a reçu un avis favorable du Comité du Secret du CNIS le 28 juin 2019 pour l'accès à ces données via le CASD (Centre d'Accès Sécurisé aux Données).

Ces données permettront d'aboutir à une stratification de la population qui sera étudiée en se basant sur un certain nombre de données décrit dans le tableau suivant.

Une segmentation de la flotte devra également être effectuée pour que celle-ci corresponde aux besoins des partenaires du projet en termes d'analyse.

Définition de la typologie fine de la flotte

Pour améliorer la robustesse de l'outil et de maximiser les possibilités d'analyse, nous devons effectuer une stratification des navires la plus détaillée possible. Dans un premier temps, nous opérons un travail de recensement et de description simple sur l'ensemble des variables disponibles. Puis, nous étudierons les relations entre elles. Ce travail préliminaire nous permettra d'opérer les choix opportuns sur les variables discriminantes retenues, de leurs priorisations éventuelles pour aboutir à des modalités de stratification opérationnelles.

Nous établirons alors une liste primaire de navires par strates, puis nous contrôlerons le respect des règles statistiques de confidentialité pour chaque variable.¹ Si une des règles statistiques de confidentialité ne sont pas respectées, il faudra effectuer des clusters selon les critères les plus pertinents afin de dégrader le moins possible l'homogénéité de la nouvelle strate.

Comme les données économiques récoltées dans le cadre de la DCF ne concernent qu'un échantillon, nous calculerons un modèle économique à l'ensemble de la population à partir du modèle moyen de la strate suivant les méthodes de traitement des non-réponses. Nous effectuerons alors un nouveau contrôle notamment statistique de la qualité des données obtenues.

L'objectif de cette étape est d'obtenir des données stratifiées, détaillées mais robustes permettant de répondre à toutes les finalités de l'outil mais éventuellement à des besoins ou problématiques non encore identifiés par les partenaires. Elle doit donc s'effectuer pas à pas et de manière très concertée. Les avis et les validations de chacun des contributeurs professionnels tout au long de ce processus seront donc primordiaux.

Tableau 1 : définir une stratification de la population compte tenu des variables disponibles dans le CASD

¹ Aucune case du tableau ne doit concerner moins de trois unités

Aucune case du tableau ne doit contenir de données pour lesquelles une entreprise représente plus de 85% du total

Type de critère	Bases sources	Variable mobilisable	Modalités possibles
Spatial	Base Production DPMA/IFREMER (Accès via CASD)	Zone CIEM	Zone CIEM : agrégée ou détaillée ?
			Part de la production dans la zone (Qté ou CA ?)
Géographique	Base Production DPMA/IFREMER + Base DCF SSP	Quartier	Quartier maritime du rattachement administratif
		Port	Port principal de débarquement (Qté ou CA)
Espèce cible	Base Production DPMA/IFREMER (Accès via CASD)	Espèce	Liste des espèces stratégiques pour le plan de gestion
			Part de l'espèce cible dans la production (Qté ou CA ?)
Engin	Base Production DPMA/IFREMER (Accès via CASD)	Engin	Liste des engins utilisés
			Part de l'engin dans la production (Qté ou CA ?)
Caractéristique technique	Base Production DPMA/IFREMER (Accès via CASD)	Longueur	Tranches de longueur
		Puissance	Tranches de puissances
		Age	Tranches d'âge du navire
Socio-économique	Base ECOPECHE SSP + Base Production (Accès via CASD)	CA	Tranche de CA
		Effectif	Tranche d'effectif moyen embarqué
Autre critère ?			

Extraction des données brutes du système CASD

Cette action mène deux objectifs complémentaires et parallèles :

- obtenir les données traitées précédemment auprès du CASD
- obtenir les informations supplémentaires et nécessaires pour l'outil

Pour atteindre le premier objectif, il faut suivre le protocole du CASD avec les étapes ci-dessous :

- ✓ Paramétrage du tableau de sorties
- ✓ Edition du tableau de sorties
- ✓ Edition des tableaux requis par le CASD liés au contrôle du secret statistique
- ✓ Appel des données
- ✓ Réception des données

Les données récoltées dans le cadre du CASD ne sont pas suffisantes pour mener toutes les simulations prévues. Il s'agit notamment d'informations sur l'investissement des entreprises de pêches ou sur des caractéristiques comme l'engin principal utilisé. Pour l'enrichissement de la base par ces données complémentaires, l'expertise et le réseau de l'ensemble des partenaires seront nécessaires. La sélection des indicateurs complémentaires à mobiliser se feront sur la base de plusieurs critères, en prenant en compte par exemple les objectifs de mise à jour récurrente des données de l'outil.

Paramétrage de la segmentation

Les étapes précédentes nous auront permises notamment de s'affranchir de la segmentation DCF. Cependant, l'outil d'aide à la décision développé doit être opérationnel et accessible. Il faut donc regrouper de manière stratégique des strates en segments. Les critères de segmentation définis devront donc correspondre aux finalités de l'outil (analyses biologiques et économiques) et aux besoins des

utilisateurs.

La difficulté peut provenir du fait que deux critères de segmentation jugés comme essentiels peuvent répondre à des logiques différentes d'analyse (espèces cibles, combinaison de métiers, modes d'exploitation, etc.). La validation des critères de segmentation pertinents nécessitera donc une phase de travail collectif.

Paramétrage des données d'entrée

La question des segments étant précédemment réglée, il faudra ici sélectionner les espèces à détailler dans la matrice (suivies dans le PGGG). Le nombre d'espèces débarquées dans le golfe de Gascogne est trop important pour être présentées dans son ensemble. Il faut sélectionner les espèces jugées comme stratégiques et regrouper les espèces jugées comme non stratégiques (faibles débarquements en volume ou en valeur, non soumises à un quota, etc.).

Ensuite, il faudra consolider par espèces les quotas disponibles après échanges pour la zone GG (zone 8) et la consommation respective de chacun des segments de métier retenus aussi bien pour la zone 8 que pour les autres zones. Cela nous permettra de mesurer les éventuelles marges de manœuvre biologiques. De même, on procédera au calcul des seuils de rentabilité par segment, puis de leurs marges de manœuvre économiques.

La dernière étape sera de valider collectivement la matrice de référence et des marges de manœuvre biologiques et économiques.

Paramétrage des modules utilisateurs

L'objectif sera de projeter l'évolution de la matrice de référence sur plusieurs années. Pour cela, il faudra d'abord identifier des variables clés à prendre en compte pour que les projections soient adéquates (variables exogènes et endogènes) sur la base de scénarios partagés par les partenaires. Le paramétrage de ces scénarios d'évolution à 5 ans se fera à la fois sur les variables technico-économiques (nombre de navires, combinaisons de métiers, coût des intrants, prix de marché, etc.) et sur les disponibilités en quotas par espèce et par zone CIEM.

En fonction des résultats de ces projections, et selon les finalités de l'outil, plusieurs alternatives de mesures de gestion pourront être testées pour analyser dans quelles mesures elles permettent de réduire ou compenser l'impact sur l'ensemble de la filière. La problématique des reports de captures sur d'autres espèces et/ou d'autres zones sera à intégrer.

Préparation du cahier des charges technique pour le développeur

Une version bêta de calcul ayant été développée et testée dans l'action précédente, l'objectif de cette action sera de :

- Finaliser l'ensemble du cahier des charges technique de la plateforme (imports de données, procédures de mises à jour, algorithmes de calcul, etc.)
- Déterminer précisément quel utilisateur pourra accéder à chacune des fonctionnalités, et pour chaque fonctionnalité, quels seront les éléments paramétrables, le contenu des écrans de consultation, les modules d'export, etc.
- Fixer des règles précises d'accès à la plateforme, d'utilisation et de diffusion des résultats.

Ces différentes étapes sont un préalable pour estimer les possibilités de développement et d'exploitation d'un outil informatique. Elles conditionneront les aspects techniques du développement de l'outil et les aspects budgétaires. Il est donc nécessaire de traiter ce projet en deux temps (analyse de besoin et cahier des charges puis développement de l'outil) pour

anticiper les variations que l'analyse des besoins pourrait engendrer sur le développement.

Description des principaux résultats attendus

Ce projet apportera les résultats suivants :

- Une stratification de la population de référence pour la façade Atlantique
- Une segmentation de la flotte définie entre les acteurs de la filière pêche répondant à des besoins précis d'analyse
- Une liste des données à collecter, un processus de collecte de données et son mode de traitement
- Une description des modules d'analyse
- Un cahier des charges pour le développement de l'outil

Bénéfices du projet d'un point de vue professionnel et à court (issue du projet) et moyen termes (quelques mois) après la période de réalisation du projet

A court terme, ce projet doit permettre de définir entre les structures professionnelles de la pêche les besoins d'analyse de données pour faciliter la gestion des flottes. Le cahier des charges et la segmentation des flottes sont une première étape dans ce sens.

A moyen terme, le projet permettra de développer l'outil d'aide à la décision sous format informatique pour le rendre accessible à l'ensemble des partenaires.

Valorisations envisagées

Au niveau de la filière pêche

Précisez le type de valorisation (données, résultats...) et de communication (presse, support média...)

Une lettre d'information et une synthèse des travaux seront produits pour diffuser les résultats selon les besoins identifiés par les partenaires

Au niveau scientifique

Précisez le type de valorisation (données, résultats, publications...) et de communication (presse, colloque...)

Non prévu

Au niveau du grand public (éventuellement)

Non prévu

Accords entre les partenaires

Nous attirons votre attention sur l'importance de bâtir ces accords dès la construction du projet. De plus, ils peuvent constituer un préalable à l'acceptation du dossier par les financeurs.

UN OU DES PARTENARIATS SONT-ILS PRÉVUS ?

OUI ☒

NON ☐

Description globale de cet ou de ces accords

Un accord de consortium sera signé entre les partenaires du projet. Il comprendra les règles de fonctionnement du consortium ainsi que les règles d'utilisation de l'outil (exploitation des données, propriété intellectuelle...)
Cet accord fera l'objet de la première étape du projet.

, *Weakness, Opportunities, Threat*
Forces, Faiblesses, Opportunities, Menaces

FORCE	FAIBLESSES
- Une démarche nouvelle qui place les aspects socio-économique comme éléments d'analyse centraux - Le projet permettra de bien préparer l'ensemble des étapes pour la construction de l'outil - L'implication d'une majeure partie des acteurs de la filière amont - Plusieurs finalités de l'outil - Appui scientifique de CAPACITES pour l'expertise socio-économique	- Dans un premier temps, l'absence de certains acteurs dans le partenariat (groupement de gestion et acteur de l'aval) - La réactivité et le processus de mise à disposition des données
OPPORTUNITIES	MENACES
- Besoin de la filière d'avoir des éléments socio-économiques pour défendre leurs positions et évaluer les mesures de gestion - Un outil qui pourra être utilisé par une large partie de la filière - Disponibilité des données de la DCF pour alimenter l'outil	- Prise en compte de cette approche nouvelle dans les plans de gestion à long terme - Le manque de certaines données qui nécessitera des collectes complémentaires